

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Marie-Eve Damar

Pour une
linguistique applicable

L'exemple du subjonctif
en FLE



GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Marie-Eve Damar

Pour une
linguistique applicable

L'exemple du subjonctif
en FLE

P. S. S.
PETER LANG



Introduction

Cet ouvrage est issu des recherches effectuées dans le cadre d'une thèse de doctorat (« Pour une linguistique applicable : l'exemple du subjonctif en FLE »), soutenue à l'Université Libre de Bruxelles en 2007, sous la direction de Monsieur Dan Van Raemdonck. On y trouvera donc l'essence de ce qui constitue la thèse, mais les quelque 880 pages initiales ont été considérablement allégées : on ne trouvera pas ici la présentation détaillée et critique des théories linguistiques pour le subjonctif français, ni l'étude des supports pédagogiques du corpus. De nombreuses citations ont été supprimées, pour ne pas alourdir l'ouvrage. Le lecteur intéressé se référera à la thèse citée.

Actuellement, en didactique du FLE (français langue étrangère), peu de recherches ciblent le savoir grammatical, le plus souvent considéré comme acquis, alors que de nouveaux supports pédagogiques pour l'enseigner voient régulièrement le jour. On peut même aller jusqu'à affirmer, avec Van Raemdonck, que l'« (...) on a oublié, pour le français, de questionner le savoir grammatical, considéré par les didacticiens, non spécialistes de la grammaire, comme le donné quasi catéchistique à transposer didactiquement » (Van Raemdonck, 2003 : 72).

Si l'on considère le triangle didactique bien connu composé du savoir, de l'enseignant et de l'apprenant (Halté, 1992), la perspective de cet ouvrage est exclusivement celle du savoir, puisque l'objectif ultime est l'élaboration d'un discours grammatical pour la classe. Les recherches actuelles s'intéressent davantage aux apprenants (Hendrix et Pierrard, 2001).

Si la maîtrise grammaticale ne constitue pas la seule condition à la production d'une langue, elle n'en reste pas moins un élément fondamental.

On a choisi d'aborder la didactique de la grammaire sous l'angle exclusif de l'enseignement du FLE, et non celui du FLM (français langue maternelle). Même si ces deux types d'enseignement présentent des points communs, il n'est pas aisé de déterminer leurs relations (Santacroce, 2004). Il nous semble que l'intériorisation du fonctionnement grammatical du FLM se fait largement inconsciemment : un enfant parle avant de maîtriser explicitement les règles de la langue. Il n'a besoin de formalisation que pour l'apprentissage de l'écriture.

En FLE, en revanche, si l'acquisition implicite en situation d'immersion linguistique semble possible, on constate que les apprenants adultes en situation de classe sont le plus souvent en demande vis-à-vis des explications grammaticales (voir l'enquête de Fougerouse, 2001). Que l'on explique cela par le fait que la grammaire rassure, car c'est un élément de stabilité qui permet d'avoir l'impression de maîtriser une petite partie de la langue-cible (*idem*) ou parce qu'elle peut donner à l'enseignant ou à l'apprenant le sentiment d'exercer un plus grand contrôle sur l'acquisition, il semble de toute manière qu'il soit difficile de se passer d'un discours sur la grammaire en classe de FLE. Cependant, si une description linguistique est valable pour le FLE, elle le sera aussi certainement pour le FLM. Toutefois, les éléments à enseigner diffèrent, puisque les apprenants de FLE débutants, eux, ne peuvent se faire comprendre dans la langue-cible, et ne connaissent pas les usages sociaux de la langue. Par conséquent, les contenus des manuels de FLE et de FLM divergent (par exemple, on n'enseigne pas à dialoguer avec un serveur au restaurant en FLM), et les méthodologies aussi (par exemple, l'organisation d'un manuel de FLM n'est jamais situationnelle), malgré leurs points communs (notamment la grammaire structurale et les exercices structuraux).

Lorsque l'on s'intéresse à la grammaire sous l'angle de la didactique du FLE, on ne peut faire l'économie des questions sur la problématique de la pertinence d'un enseignement grammatical explicite pour la classe de langue. Si la linguistique peut alimenter les réflexions concernant l'enseignement-apprentissage des langues, la psychologie, et plus spécifiquement la psycholinguistique, la branche de la psychologie s'intéressant au langage, peut aussi apporter des informations utiles pour la classe de langue étrangère. La recherche psycholinguistique est une discipline qui relève de la théorisation à partir d'observations, d'expérimentations, qualitatives ou quantitatives. Elle se rapproche en cela de la branche expérimentale de la didactique. Si l'objectif poursuivi par cet ouvrage est de fournir une piste pour favoriser l'apprentissage de la grammaire et plus spécifiquement du subjonctif en FLE, des questions concernant l'acquisition s'imposent au premier plan.

Comment acquiert-on une langue étrangère ? Que signifie l'interlangue (IL), concept incontournable dans la recherche en ALE (acquisition des langues étrangères) ? Ce concept est-il compatible avec celui de progression des éléments à enseigner ? La maîtrise d'une langue étrangère doit-elle passer par l'enseignement explicite de règles ? Selon certains, il est inutile – voire nuisible – d'enseigner la grammaire. Or, « on doit pour communiquer posséder une maîtrise minimale du système linguistique et de ses différents aspects, du lexique de base, même si l'on est le meilleur “communicateur” du monde. Il faut donc s'assurer

rapidement de la maîtrise d'un certain nombre d'automatismes » (Gérard Vigner dans la table ronde publiée dans Gaonach, 1990 : 188). Comment assurer ces automatismes ? Quelle est la part d'explicite et d'implicite dans l'acquisition ?

Puisque la polysémie du terme grammaire peut entraîner des confusions, on présentera une typologie des types de grammaires qui intéressent le français langue étrangère. Ensuite, après avoir défini quelques notions comme la norme et la progression, nous établirons la liste des caractéristiques d'une grammaire de référence. Cette mise au point théorique terminée, nous envisagerons la position des didacticiens par rapport à la question de l'explicitation des règles de grammaire : quelles formes prend-elle ? Quel métalangage est utilisé ? Quelles activités relatives à la grammaire propose-t-on ?

Pour mieux appréhender la prise de distance de la didactique des langues vis-à-vis de la linguistique, il faut esquisser un historique de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues, pour montrer que les relations entre linguistique et didactique, houleuses par le passé, gagneraient à être renouées. Que couvre le champ de la didactique ? Où se situent les différences, et les ressemblances, entre une grammaire scientifique et une grammaire pédagogique ? Qu'apporterait la linguistique à la didactique ? Après l'abandon de la linguistique appliquée à la didactique des langues, peut-on reposer la question de sa contribution ? Quels seraient son domaine d'application et ses relations avec la linguistique, et la didactique ? Comment faire un pont entre ces disciplines *a priori* peu compatibles ? De quoi pourrait être faite cette « linguistique applicable » ?

La « valeur d'applicabilité », définie comme une tendance de la théorie à être plus ou moins appropriable, offre une piste allant dans le sens d'un rapprochement entre linguistique et didactique. Elle est évaluée par un ensemble de critères. L'ensemble de ces critères, linguistiques et didactiques, sera synthétisé par une grille, visant à rendre compte de la valeur d'applicabilité de la théorie.

La seconde partie de cet ouvrage se consacre à un point de grammaire précis : le subjonctif. En effet, la maîtrise du mode subjonctif est souvent considérée comme l'indice d'une bonne connaissance de la langue française : on peut affirmer en bonne compagnie que « le subjonctif constitue peut-être, pour qui le connaît bien et en joue juste, la marque la plus sûre d'une connaissance approfondie de notre langue » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 500). L'emploi du subjonctif se trouve donc extrêmement marqué sociologiquement, en tant que mode des gens cultivés, comme en témoigne ce grammairien : « Les puristes et les gens

soucieux de très bien parler emploient dans la conversation plus de subjonctifs que d'autres » (Foulet, 1930 : 205).

De plus, ce mode préoccuperait les apprenants, car « le subjonctif est connu de tous, même par ceux qui n'arrivent pas à le conjuguer. À croire que ce mode verbal constitue un pivot de l'enseignement du français dans le monde entier » (Challe, 2001 : 185).

Maîtriser le subjonctif signifierait donc pour des apprenants non francophones l'aboutissement de leur apprentissage. Comme on le verra dans la partie concernant l'analyse d'outils didactiques, le subjonctif est loin d'être, dans la progression grammaticale, le dernier point de grammaire enseigné. Il prend le plus souvent place au niveau intermédiaire, en raison de la fréquence de ses emplois. Si ceux-ci sont fréquents, ils sont aussi très nombreux, car le subjonctif apparaît dans des contextes multiples, ce qui pousse même certains, comme Foulet (1930), à soutenir qu'on ne saurait trouver un sens commun sous la diversité des emplois de ce mode.

Si cette matière s'avère problématique pour les apprenants, elle l'est aussi pour les enseignants, qui pourraient se sentir dérouterés par les descriptions fournies par les linguistes. Les enseignants sont « dans une situation inconfortable car les descriptions sont incomplètes et controversées. La diversité des contextes où il (le subjonctif) apparaît renvoie aux insuffisances des cadres théoriques utilisés pour en rendre compte » (Lepetit, 2001 : 1176).

Qu'offrent les supports pour l'enseignement du FLE en termes d'enseignement de la grammaire en général, et du subjonctif en particulier ? Proposent-ils parfois une explication, ou sommes-nous toujours en présence d'un catalogue d'emplois ? Si discours théorique il y a, de quoi est-il fait ? Pour apporter un début de réponse à ces questions ? on examinera des ressources pédagogiques pour le FLE, sur support papier ou multimédia : les manuels, les grammaires, les didacticiels (logiciel, cd-rom crée pour l'apprentissage) et les sites internet conçus pour le FLE. On y verra combien les explications proposées pour le subjonctif correspondent peu à la réalité linguistique.

Or, les linguistes ont fourni de nombreuses descriptions pour expliquer le fonctionnement modal français. La thèse dont cet ouvrage est issu en présentait trente-sept, mais, pour ne pas alourdir la présentation, seules dix théories linguistiques ont été retenues, sélectionnées en raison de leur représentativité de la diversité des cadres théoriques. On leur appliquera la grille d'analyse de la valeur d'applicabilité.

Enfin, on proposera une théorie linguistique utilisable en FLE. Elle concernera non seulement le subjonctif, mais aussi les autres modes, puisque nous verrons qu'une approche contrastive des modes français

est préférable. Cette théorie devra rencontrer les caractéristiques définies par la grille d'analyse de la valeur d'applicabilité pour pouvoir, selon nous, avoir une chance de franchir le seuil de la classe de FLE. Elle sera conforme à la réalité linguistique, et non seulement permettra d'expliquer, mais aussi de produire les emplois du subjonctif conformément à l'usage.